# Comprendre l'égalité par le bien-être : le cas du Québec

Chris P. Barrington-Leigh
McGill University
Institute for Health and Social Policy,
School of Environment, and
Department of Economics

Publié dans *Miser l'égalité*, Institut du Nouveau Monde, édité par Alain Noël et Miriam Fahmy, 2014

#### Contents

1	Introduction	1
2	Bien-être subjectif et égalité	2
3	Le bien-être au Québec	4
4	Explication spéculative de l'évolution du bien-être subjectif au Québec	7
5	Conclusion	9

### 1 Introduction

De nos jours, il suffit de demander aux gens d'évaluer comment ils se sentent globalement dans leur vie pour obtenir une abondance de données quantitatives pouvant servir à mesurer la réussite de politiques sociales et à jeter de la lumière sur les facteurs d'une bonne qualité de vie, de même qu'à révéler les répercussions de l'inégalité sur le bien-être humain. Comme le Québec obtient maintenant d'excellents résultats quant à cette mesure de la satisfaction à l'égard de la vie, son parcours peut permettre de brosser un tableau des types d'inégalité les plus marquants.

Lorsque l'on se questionne sur l'importance de l'égalité ou sur le degré idéal d'égalité, on constate rapidement qu'un certain nombre de domaines d'égalité plutôt différents peuvent sembler souhaitables au premier abord, mais que l'égalité à l'égard d'un objectif précis et quantifiable constitue rarement un but comme tel. Bien que Wilkinson et Pickett croient en l'existence d'une corrélation entre l'égalité et un certain concept abstrait d'une bonne vie, leur argumentaire se concentre sur des mesures de difficultés précises associées à l'inégalité.

Heureusement, depuis quelques années nous avons accès à de nouvelles données qui révèlent quels sont les facteurs du bien-être. Ces nouvelles mesures du bien-être subjectif sont quantitatives et puisent dans l'opinion que les individus ont de leur propre qualité de vie. Ces mesures de la qualité globale de l'expérience – ou du bonheur – peuvent également constituer la base d'une réflexion au sujet de l'égalité et de la mesure de celle-ci.

De façon remarquable, le Québec figure parmi les endroits où le taux de satisfaction déclarée à l'égard de la vie est le plus élevé au monde. Dans le présent texte, j'analyserai ce que nous savons de la corrélation entre l'égalité et les mesures modernes du « bonheur », de même que les enseignements que nous pouvons tirer du cas particulier du Québec.

## 2 Bien-être subjectif et égalité

Les politiques qui portent sur la répartition des revenus, les successions, les handicaps, la faillite, l'appui des pouvoirs publics à l'éducation et la santé, entre autres, peuvent être perçues comme des moyens de s'attaquer à différents types d'inégalité qui sont inévitables au sein de la société. Dans tous les cas, il est possible d'affirmer que généralement, bien que la pleine égalité ne soit *pas* souhaitable, certaines mesures de redistribution et de péréquation le sont.

Comment peut-on justifier ce souci d'égalité, et comment les diverses mesures et causes des inégalités peuvent-elles être comparées les unes avec les autres? Tournons-nous vers les mesures du bien-être humain global, sur lesquelles devraient reposer nos mesures de certains impacts en particulier, et par conséquent des préoccupations en matière d'égalité. L'utilisation de la satisfaction déclarée (c'est-à-dire, subjective) globale à l'égard de la vie, ou du « bonheur », en complément des mesures existantes du bien-être économique et du progrès social, suscite l'intérêt des instances supérieures l'. L'une des constatations les plus révéla-

¹ À titre d'exemples, voir : Transcription d'un discours sur le bien-être prononcé par le premier ministre du Royaume-Uni David Cameron le 25 novembre 2010. En ligne : http://www.number10.gov.uk/news/pm-speech-on-well-being; Office of National Statistics du Royaume-Uni, National Statistician's Reflections on the National Debate on Measuring National Well-Being, 2011; Joseph E. Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, 2011. En ligne : http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm; OCDE, Better Life Initiative: Measuring Well-Being and Progress. En ligne : http://www.oecd.org/progress; OCDE, Comment va la vie? Mesurer le bien-être, Éditions OCDE, 2011; Organisation des Nations Unies, World Happiness Report, 2012. En ligne : http://www.earth.columbia.edu/articles/view/2960; Ben Bernanke, The Economics of Happiness, 2010. En ligne : www.federalreserve. gov/newsevents/speech/bernanke20100508a.htm (dernière visite en décembre 2011).

trices des études internationales portant sur la satisfaction à l'égard de la vie est que les réponses aux questions d'évaluation de la vie<sup>2</sup> ont des liens reproductibles sur le plan quantitatif avec les conditions économiques et sociales sous-jacentes des répondants, et ce, où qu'ils se trouvent dans le monde<sup>3</sup>. La satisfaction à l'égard de la vie n'est pas fonction de la culture, de la langue et des valeurs locales d'une personne, mais semble saisir les caractéristiques universelles du bien-être humain. Cette constatation a encouragé les chercheurs à se fonder sur des déclarations subjectives comme guides sur le bien-être et sur l'importance relative des différents aspects de la vie sur la qualité de vie globale.

Selon cette approche pour le moins utilitaire, si l'on s'intéresse à l'égalité en tant que telle, on doit se préoccuper de l'égalité en matière de satisfaction à l'égard de la vie; si l'on est soucieux de l'égalité dans l'intérêt de l'efficacité ou de la productivité économique, on doit choisir les mesures des impacts d'après leur importance dans la détermination de la satisfaction.

En outre, le contexte doit être pris en considération dans la corrélation entre le statut économique ou social des individus et leur bien-être subjectif. Prenons l'exemple du bien-être subjectif d'un individu qui subit un revers de fortune. Si les institutions et la culture s'appuient mutuellement pour insuffler le sentiment que les entrepreneurs peuvent se remettre d'une faillite, que les jeunes peuvent s'en tirer malgré un dossier criminel, qu'il est possible de surmonter un handicap et contribuer à la société, et ainsi de suite, ceux qui vivent des difficultés à court terme ne se sentiront pas exclus de l'effort collectif de la société. Mais surtout, ces personnes, et même d'autres, tendront à ne pas juger la qualité d'une personne en se fondant sur des critères, tels que l'apparence, la richesse ou la santé. Une évaluation sociale superficielle risque de nourrir un sentiment d'insécurité tant chez la personne jugée que chez celle qui juge, d'être source d'exclusion plutôt que de cohésion sociale, et de compliquer la résolution collective des problèmes.

En outre, l'équité perçue des institutions est connue comme étant un facteur du bien-être subjectif. Des impacts inégaux affectent négativement le bien-être subjectif lorsqu'ils sont perçus comme étant injustes<sup>5</sup>.

 $<sup>^2</sup>$  Exemple de question standard : « Sur une échelle de 0 à 10, quel sentiment éprouvez-vous en général à l'égard de votre vie ? »

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> John F. Helliwell et coll., « International Evidence on the Social Context of Well-Being », dans E. Diener, J.F. Helliwell et D. Kahneman (dir.), *International Differences in Well-Being*, Oxford University Press, 2010, p. 213-229.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cet argument est distinct des raisons économiques habituellement invoquées aux fins des institutions redistributives. Favoriser l'égalité en offrant une protection contre les revers de fortune éventuels, dans une certaine mesure, est valable parce il s'agit en quelque sorte d'une police d'assurance. Selon la théorie économique et le bon sens, une certaine forme assurance est souhaitable. La société pourrait largement bénéficier d'un investissement visant à soutenir les pauvres – qui autrement sont à risque de sous-investir dans leur éducation, les soins à leurs enfants et leur santé –, de façons qui profitent à l'ensemble de la communauté.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Fait intéressant, lorsqu'il y a dichotomie entre les perceptions et la réalité, il est démontré que la perception jouerait un rôle plus important dans l'évaluation du bien-être subjectif. Voir : Alberto Alesina, Rafael Di Tella et Robert MacCulloch, « Happiness and Inequality: Are Europeans and Americans Different? », dans *Journal of Public Economics*, vol. 88, n° 9-10, 2004, p. 2009-2042.

Pour bien des raisons, on peut s'attendre à ce que le niveau de bonheur soit supérieur, globalement, dans les endroits où les mesures garantissant l'égalité sont plus élevées. Toutefois, comme point de départ de l'analyse ci-dessous, il est important de noter qu'en tenant
compte du revenu moyen dans 140 pays, aucune corrélation n'a été établie entre l'évaluation
moyenne de la vie et le coefficient de Gini, mesure standard de l'égalité des revenus. En dépit
de toutes les corrélations illustrées par Wilkinson et Pickett<sup>6</sup>, il n'existe pas non plus de corrélation entre l'évaluation moyenne de la vie et le ratio entre les revenus des 20 pour cent les
plus riches et des 20 pour cent les plus pauvres (ratio 20 :20) dans les pays de l'échantillon.
Ce résultat donne à penser que si l'égalité est un facteur du bonheur, ce dernier repose sur
un aspect plus subtil que les simples écarts de revenus<sup>7</sup>.

## 3 Le bien-être au Québec

Tournons-nous maintenant vers le Québec comme exemple de région où le bien-être subjectif est à la hausse et le niveau d'inégalité est relativement bas. La figure 1 illustre l'évolution du bien-être relatif au Québec depuis les 25 dernières années<sup>8</sup>. Comme les questions de l'enquête sous-jacente ont changé au fil des ans, le tracé fait état des réponses normalisées d'après la répartition nationale pour chaque année. La courbe ascendante presque constante du bien-être subjectif au Québec pendant la période visée est remarquable à de nombreux égards<sup>9</sup>: (i) À l'échelle mondiale, les variations marquées et constantes du bien-être subjectif selon les données déclarées sont relativement rares. (ii) À la fin de la période illustrée, les niveaux de bien-être subjectif déclaré au Québec sont aussi élevés que dans tous les autres pays, sauf un<sup>10</sup> (voir le tableau 1). (iii) En 1985, le taux de satisfaction était à son plus bas; en effet, la satisfaction du Québécois moyen correspondait à celle d'un citoyen d'une autre province du Canada qui aurait subi une diminution de ses revenus par un facteur de plus de trois. (iv) Non seulement la situation initiale est difficile à expliquer, mais les données disponibles sur les facteurs choisis ne permettent pas de justifier la hausse observée au fil du temps.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Voir Richard Wilkinson et Kate Pickett, *The Spirit Level: Why More Equal Societies Almost Always Do Better*, Allen Lane/The Penguin Press, 2009.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Cette conclusion pourrait reposer en partie sur l'effet positif que produit la mobilité économique sur les attentes. De nombreuses études ont révélé que l'inégalité peut être annonciatrice de possibilités d'avancement. Voir : Claudia Senik, « When Information Dominates Comparison: Learning From Russian Subjective Panel Data », dans *Journal of Public Economics*, vol. 88, no 9-10, 2004, p. 2099-2123.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Pour une analyse approfondie (qui exclut les données récentes de 2010-2012), voir Christopher P. Barrington-Leigh, « The Quebec Convergence and Canadian Life Satisfaction, 1985-2008 », dans *Canadian Public Policy*, vol. 39 n° 2, 2013, p. 193-219.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> *Id*.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Les moyennes des pays proviennent du Gallup World Poll (échelle de Cantril) pour les années 2010-2012. Voir : John F. Helliwell et Shun Wang, « World Happiness: Trends, Explanations and Distribution », dans John F. Helliwell, Richard Layard et Jeffrey Sachs (dir.), World Happiness Report, Organisation des Nations Unies, 2013, p. 58-37. La valeur imputée pour le Québec est calculée d'après les moyennes du Québec et du Canada à la question portant sur la satisfaction à l'égard de la vie de l'Enquête sociale générale de 2010.

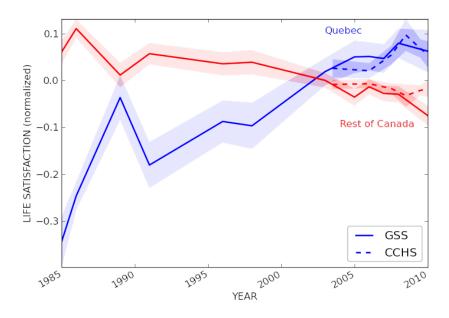


FIGURE 1 – Figure 1 : Évolution de la satisfaction à l'égard de la vie au Québec. Source :

Pendant cette période, les revenus ont augmenté au Québec, ce qui pourrait expliquer en partie la hausse du taux de satisfaction, sauf que les revenus n'ont pas augmenté à un rythme aussi soutenu que dans le reste du Canada. En outre, parallèlement à la hausse du bien-être subjectif au Québec, on a pu observer une augmentation de l'inégalité des revenus, le coefficient de Gini du revenu du ménage après impôt rajusté étant passé de ~ 0,28 à ~ 0,30 (figure 2). D'autre part, l'inégalité des revenus s'est accentuée de manière encore plus marquée dans le reste du Canada. Afin d'évaluer la possibilité que cette progression de la redistribution des revenus et de l'égalité au Québec ait contribué à la hausse du bien-être des individus, j'ai fait une modélisation statistique du bien-être subjectif individuel<sup>11</sup> en tenant compte de la distribution des revenus des particuliers. Cette méthode révèle que la distribution des revenus ne joue qu'un rôle minime dans l'appréciable hausse du niveau de bien-être subjectif. En conclusion, si l'égalité des revenus est un facteur important du bien-être subjectif au Canada, elle doit être atteinte de manière plus nuancée que par la simple amélioration du sort des pauvres, relativement facile à réaliser.

En effet, les données générales sur les déterminants du bien-être subjectif appuient l'idée selon laquelle des facteurs sociaux plus difficiles à déterminer jouent un rôle prépondérant dans l'appréciation du bonheur des individus, des communautés, des milieux de travail et des pays. En tenant compte des différences entre les provinces canadiennes, par exemple, nous constatons<sup>12</sup> que les liens avec la famille et les amis, la confiance envers ses concitoyens et les

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Barrington-Leigh, op. cit..

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> John F. Helliwell et Christopher P. Barrington-Leigh, « Measuring and Understanding Subjective Well-

1	Danemark	7,69
	Québec	7,66
2	Norvège	7,66
3	Suisse	7,65
4	Pays-Bas	7,51
5	Suède	7,48
6	Canada	7,48
7	Finlande	7,39
8	Autriche	7,37
9	Islande	7,36
10	Australie	7,35
11	Israël	7,30
12	Costa Rica	7,26
13	Nouvelle-Zélande	7,22
14	Émirats arabes unis	$7,\!14$
15	Panama	$7,\!14$
16	Mexique	7,09
17	États-Unis	7,08

 ${\it Tableau}$ 1 : La vie aujourd'hui, d'après le Gallup World Poll (2010-2012), données imputées pour le Québec d'après l'Enquête sociale générale de 2010. Source :

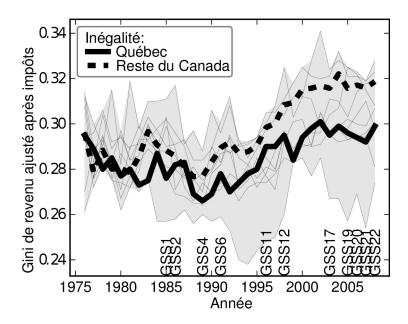


FIGURE 2 – Figure 2 : Inégalité des revenus au Québec. Source :

institutions et une identité sociale reliée à son milieu sont des facteurs plus importants que les revenus comme prédicteurs de la satisfaction à l'égard de la vie. De la même manière, dans les 139 pays visés par les éditions de 2012 et de 2013 du World Happiness Report, les mesures du soutien social, de la santé et de l'équité perçue des institutions sont toutes aussi importantes que les revenus pour expliquer les différences de bien-être subjectif entre les pays<sup>13</sup>.

La nature profondément sociale de l'être humain, révélée par ces statistiques et de nombreuses autres études, est parfois en contradiction avec les idées véhiculées en économie. Les tenants de l'utilisation des mesures du bien-être subjectif perçoivent ces dernières comme des valeurs de remplacement plus représentatives de l'expérience humaine que les mesures prédominantes de la consommation. Dans ce cas, le rôle joué par les diverses formes d'égalité dans la détermination du bien-être risque de reposer sur la nature de telles interactions sociales. Si la réduction des « gradients », ou écarts, socioéconomiques se traduit par des sociétés plus heureuses, l'explication réside probablement dans la manière dont les individus interagissent entre eux, se perçoivent mutuellement et perçoivent la place qu'ils occupent par rapport aux autres, plutôt que dans l'égalisation des niveaux de consommation.

Being », dans Canadian Journal of Economics, vol. 43, n° 3, août 2010, p. 729-753; John F. Helliwell et Christopher P. Barrington-Leigh, « How Much is Social Capital Worth? », dans Jolanda Jetten, Catherine Haslam et S. Alexander Haslam (dir.), The Social Cure: Identity, Health, and Well-Being, Taylor and Francis, 2011, p. 55-71.

<sup>13</sup> Richard Layard, Andrew Clark et Claudia Senik, « The Causes of Happiness and Misery », dans John Helliwell, Richard Layard et Jeffrey Sachs (dir.), World Happiness Report, Organisation des Nations Unies, 2012, p. 58-89; John F. Helliwell et Shun Wang, op. cit.

# 4 Explication spéculative de l'évolution du bien-être subjectif au Québec

Si ces particularités sous-tendent la récente hausse du bien-être subjectif au Québec, quelle en serait la source?

Au Québec, durant la Révolution tranquille, de nombreux changements politiques avaient pour but d'améliorer l'égalité entre les francophones et les anglophones, en particulier dans les domaines de l'éducation et des débouchés économiques. Toutefois, simultanément, le Québec a perdu assez soudainement un grand nombre de ses institutions communautaires, puisque l'Église catholique, au cœur de celles-ci, a rapidement cessé d'exercer son influence dans les affaires civiques. D'après notre compréhension du concept de satisfaction à l'égard de la vie, il ne serait pas étonnant que cette rupture ait eu des conséquences défavorables en raison de la perte de la cohésion et de l'identité sociales auparavant attribuables à l'Église, de même qu'une désagrégation des interactions sociales et familiales. Ces répercussions s'ajouteraient aux tensions linguistiques et au dilemme identitaire des Québécois au sein du Canada, facteurs qui se sont exacerbés et ont été politisés dans les décennies qui ont suivi. De façon générale, tous ces facteurs défavorables pourraient expliquer le faible niveau de bien-être subjectif initial obtenu lorsque cette mesure a commencé à être comptabilisée en 1985.

Toutefois, le patrimoine commun de la culture catholique française aurait survécu à ces difficultés et aurait été redéfini sous la forme d'institutions modernes et laïques. Les Québécois ont désormais le sentiment que leur langue et leur culture sont mieux protégées, que les relations entre citoyens francophones et non francophones sont relativement normalisées et qu'il existe des institutions axées sur le soutien social, les processus consultatifs et les valeurs collectives. Probablement plus que toute autre province du Canada, le Québec a ainsi choisi une voie qui nourrit les conditions sur lesquelles reposerait, selon les études sur le bien-être subjectif, la satisfaction à l'égard de la vie.

Dans une grande mesure, ces conditions reflètent celles des pays scandinaves, où l'on trouve le niveau moyen de bien-être subjectif le plus élevé. La laïcité du Québec et son appui solide aux familles, à l'accès au marché du travail pour les mères, à l'éducation, au logement et aux services civiques, combinés à une tradition de régime d'imposition progressif et de consultations publiques<sup>14</sup>, ressemblent peu aux politiques en vigueur en Scandinavie. Si ces politiques appuient une culture inclusive et un sentiment d'appartenance collective, c'est-à-dire qu'elles atténuent l'exclusion et la fracture sociale, elles sont de prime abord d'autant plus remarquables au Québec qu'en Scandinavie compte tenu de la grande diversité ethnique, culturelle et linguistique que l'on retrouve au Québec. Toutefois, il est important de noter (à titre de mise en garde et non pas d'explication) que Montréal, où l'on retrouve la plus grande diversité de la province, est la ville la moins heureuse du Québec; de plus, on peut

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Clément Mercier, Denis Bourque et Lise St-Germain, *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*, Innovation sociale et développement des communautés, Alliance de recherche université-communauté, 2009.

dire du Québec et des pays scandinaves qu'ils représentent des cultures et identités relativement homogènes comparativement au reste de l'Europe occidentale et du Canada. Deux autres mises en contraste s'imposent. Premièrement, le niveau de confiance sociale mesuré au Québec est généralement très faible<sup>15</sup>, au contraire des pays nordiques qui jouissent des niveaux les plus élevés au monde. Deuxièmement, il est difficile de comparer favorablement la transparence du gouvernement au Québec, compte tenu des récents scandales de corruption, avec les normes inégalées d'ouverture de pays tels que la Norvège.

Je conclurai en présentant un autre mystère entourant le tissu social du Québec. Nos travaux précédents ont révélé que les liens avec la famille et les amis sont un moteur puissant du bien-être subjectif. Le Québec est doublement insolite à cet égard : parmi les grandes provinces canadiennes, le Québec est celle où l'on constate la fréquence la plus élevée de contacts familiaux, alors que le niveau de contacts avec les amis y est particulièrement bas<sup>16</sup>. Cette dichotomie peut s'expliquer par le fait que les liens familiaux serrés sont possibles en raison de la mobilité interprovinciale relativement faible des Québécois francophones comparativement aux autres Canadiens. D'un autre côté, la hausse généralisée du bien-être subjectif semble être un phénomène observé au Québec, tant chez les francophones que chez les non-francophones.

#### 5 Conclusion

D'un point de vue progressiste, l'on pourrait s'attendre à ce qu'une société mue par un objectif commun soit celle dans laquelle les individus mènent une vie satisfaisante. Lorsque les gens, quels que soient leurs antécédents familiaux, leurs ressources, leur chance ou leur malchance, sentent qu'ils sont en mesure de *contribuer* à des résultats positifs au sein de leurs communautés (familiales, sociales, locales et globales), alors, selon les études psychologiques et économiques réalisées sur le bien-être subjectif, ils éprouvent le type de sentiment d'égalité qui importe apparemment le plus pour les êtres sociaux que nous sommes. Cette vision de l'égalité s'éloigne de celle fondée sur le partage des ressources.

Bien que nous n'ayons pas entièrement saisi comment le Québec réussit si bien à favoriser des vies heureuses, je soupçonne que c'est une question de culture et d'institutions qui habilitent les individus à contribuer à leur communauté et encouragent un sentiment d'appartenance, tout en offrant soutien, pardon et défis stimulants.

Les études portant sur le bien-être subjectif suggèrent qu'une société heureuse est une société où les individus font preuve d'empathie les uns envers les autres en dépit de leurs différences. Par conséquent, l'égalité fondamentale à préserver est simplement la capacité à participer et à contribuer à la société. Sans doute que le Québec, grâce à sa tradition sociale-démocrate, réussit à faire passer au premier plan cet ingrédient essentiel au respect mutuel et ainsi à s'imposer parmi les sociétés les plus heureuses au monde.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Les dernières données du World Values Survey pourraient susciter des doutes à cet égard.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Helliwell et Barrington-Leigh, op. cit.